



Note de la France abaissée par les agences, "sommet social", "compétitivité", baisse du coût du travail, "réforme" du financement de la Sécurité sociale...

Le POI invite partout à des assemblées-débats

Par la voix de Standard and Poor's qui exige que soient brisées, en France, « *les rigidités du marché du travail* », c'est le capital financier international — et ses instruments : FMI, Union européenne, Banque centrale européenne — qui passe à l'offensive.

Les travailleurs, les chômeurs, les jeunes, les retraités, les paysans sont saisis, face à l'ampleur des coups qui s'abattent sur eux.

Dans son sommet social du 18 janvier, Sarkozy s'est attaché à traduire les exigences du capital financier : il a appelé les syndicats à partager son « diagnostic » pour réduire le « coût du travail », annoncé des mesures radicales pour modifier le mode de financement de la Sécurité sociale et le Code du travail au nom de la compétitivité. Confrontés à cette offensive sans précédent, les travailleurs ne peuvent que s'interroger sur les réactions qu'elle suscite.

Certes, tout le monde proteste, et à juste titre, contre la TVA sociale. Mais peut-on, comme le propose Hollande (et d'autres avec lui), « opposer » à cela l'augmentation de la CSG, c'est-à-dire, là aussi, le transfert vers un impôt ?

Tout le monde s'indigne contre les délocalisations, mais la vague de licenciements s'accroît, les travailleurs qui n'ont pas perdu leur emploi sont contraints à des contrats précaires et des salaires de misère, partout les services publics sont soumis à la privatisation et au démantèlement... Mais le gouvernement ne s'en est pas

caché, son objectif est — sous prétexte de crise — de remettre en cause des pans entiers du Code du travail. Peut-on ne pas le dire ?

Des milliers de milliards d'euros de fonds publics sont servis aux banquiers et spéculateurs pour les renflouer... et le « coût du travail » serait trop élevé ?!

Cette manne publique accordée à la classe capitaliste est saisie par elle comme un encouragement à licencier toujours davantage et à pressurer le travailleur... et l'urgence serait à réduire le coût du travail ?!

Reprenant les exigences du Medef, Sarkozy veut donc aujourd'hui introduire la TVA sociale, c'est-à-dire transférer à l'impôt le plus injuste les milliards de cotisations dus par les patrons.

Est-il possible de faire comme si c'était acceptable ou d'y « opposer » la variante du transfert à la CSG ?

La Sécurité sociale est financée par les cotisations (salariales comme patronales), toutes les deux dues par les patrons. Remettre en cause ce financement, c'est étrangler la Sécurité sociale. Depuis vingt ans, date de la création de la CSG, les exonérations de cotisations n'ont cessé de grimper pour atteindre près de 30 milliards d'euros en 2010. Loin de permettre la croissance et l'emploi, ces exonérations ont encouragé les licenciements et le chômage.

Est-il, oui ou non, légitime de s'inquiéter de voir ainsi se dessiner un possible « consensus » pour remettre en cause le financement de la Sécurité sociale par le salaire différé ? Un tel consensus (dans lequel on voudrait entraîner le mouvement ouvrier) pourrait-il aboutir à autre chose qu'à plus de misère et de destruction ?

C'est pour poser ces questions que le Parti ouvrier indépendant organise dans tout le pays 300 assemblées-débats.

Il s'agit d'aider ce mouvement qui dresse les revendications ouvrières et démocratiques — et au premier rang, la défense de la Sécurité sociale fondée sur le salaire différé, comme la défense des emplois menacés dans tout le pays — à se frayer sa voie contre toutes les tentatives d'accompagnement des politiques de la troïka FMI-Union européenne-Banque centrale européenne.

A l'opposé de la tentative d'imposer le carcan du consensus destructeur, il s'agit d'aider à la réalisation de l'unité des travailleurs, des jeunes, des retraités, des élus et des organisations, l'unité sur le terrain de la lutte de classe, celle-là même sur lequel ont été arrachées les conquêtes fondamentales dont on veut aujourd'hui nous priver.

Il s'agit d'aider à ouvrir la voie à la mobilisation unie qui imposera la rupture avec l'Union européenne, l'annulation de la dette, la voie de la défense et de la préservation des droits de la population.

L'indépendance du mouvement ouvrier exige de dire : « *Dehors la troïka FMI-UE-BCE !* » Elle conduit le Parti ouvrier indépendant à soutenir l'appel des 160 militants qui ont mis en avant la nécessité de l'indépendance du mouvement ouvrier, à soutenir le mouvement des maires contre la réforme territoriale et à présenter ses propres candidats aux élections législatives pour aider à des regroupements sur cette base.

En un mot : il s'agit d'aider à l'ouverture d'une large discussion pour avancer vers une issue conforme aux besoins du peuple.

Pour notre part, il s'agit aussi d'aider à la construction d'un authentique parti ouvrier indépendant, point d'appui solide pour la préparation des luttes de classe à venir, contre tout consensus, pour la défense et la préservation des seuls intérêts des opprimés et des exploités, contre le capital financier, contre les banques, contre les agences de notation et toutes les institutions internationales et tous les gouvernements à leur service.

Adopté à l'unanimité par le conseil fédéral national du Parti ouvrier indépendant le 22 janvier 2012

“TVA sociale”, augmentation de la CSG : la Sécurité sociale visée au cœur



Les dirigeants du Medef, le 18 janvier, au sortir du sommet social à l'Élysée.

Photo AFP

Un thème majeur de la présidentielle

Yan Legoff

La question du « financement de la protection sociale » s'est affirmée comme un des thèmes majeurs de la campagne présidentielle. Elle est présentée comme un problème pour la « compétitivité » des entreprises par de nombreux dirigeants politiques (mais aussi syndicaux). C'est le cœur de la Sécurité sociale, son financement par le salaire différé (les cotisations sociales), qui est ainsi mis sur la sellette.

Le 18 janvier, Nicolas Sarkozy organisait un sommet social. « Toute le monde partageait le diagnostic sur la compétitivité (...), avec des nuances », s'est

“Tout le monde partageait le diagnostic sur la compétitivité (...), avec des nuances”

Laurence Parisot
à l'issue
du sommet social

(payée par les consommateurs, donc les travailleurs).

Auparavant, le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, reprenant à son compte le thème de la « compétitivité », avait indiqué sa préférence pour une hausse de la CSG pour « le financement de la politique familiale », exonérant donc les patrons du paiement des cotisations correspondantes.

Le 22 janvier, François Hollande tenait son premier meeting de campagne, au Bourget. Il a appelé à des « efforts de compétitivité » et a promis, s'il était élu, de fusionner l'impôt sur le revenu et la CSG (qui augmenterait ainsi nécessairement). L'impôt sur le revenu serait donc individualisé et prélevé directement sur la fiche de paye par les patrons, au lieu d'être calculé par foyer fiscal et perçu par l'administration des Finances publiques.

Auparavant, François Hollande avait indiqué qu'il remettrait en cause le quotient familial servant au calcul de l'impôt, et qu'il le remplacerait par un « chèque fiscal » forfaitaire par enfant à charge. Selon un rapport de l'administration, cela ouvrirait la voie à une remise en cause des allocations familiales actuellement versées par la Sécurité sociale (lire notre précédent numéro).

ILS ONT DIT

Laurence Parisot (Medef)

“UN DÉBAT QUI AVAIT L'AIR D'ÊTRE TABOU EST CLAIREMENT POSÉ”

« Nous avons eu une réunion très riche, très diverse ; beaucoup de sujets ont été abordés, avec une ligne directrice très claire : la compétitivité de notre pays. Et, au fond, il est tout à fait intéressant d'observer que tout le monde partageait le diagnostic d'un affaiblissement de notre compétitivité. Chacun avait néanmoins des nuances à émettre (...).

Au-delà des mesures d'urgence (...), nous avons bien sûr discuté du financement de la protection sociale. Nous avons dit que la charge qui pèse sur la production, sur le travail, est pénalisante pour tout le monde (...). Et il convient de se demander comment faire glisser une partie de cette charge vers d'autres assiettes. Nous pensons qu'il faut faire glisser tout ce qui concerne le financement de la famille (...). Il y a un scénario qui consiste à faire glisser une partie des charges et des cotisations famille que paye l'employeur vers la TVA (...).

Ce qui est important, c'est que, aujourd'hui, un mouvement semble engagé, un débat qui avait l'air d'être tabou est clairement posé, publiquement, et une direction nouvelle est prise. Ça, en soit, c'est déjà vraiment une formidable nouvelle pour la compétitivité de nos entreprises et de notre pays (...). (C'était) une réunion vraiment excellente. »

Nicolas Sarkozy

“EST-IL NORMAL QUE LES ENTREPRISES FINANCENT NOTRE POLITIQUE FAMILIALE ?”

« Nous ne créons d'emplois qu'en retrouvant le chemin de la croissance et en renforçant notre compétitivité (...).

Comment faire obstacle aux délocalisations ? Nous avons aujourd'hui un système social qui représente près de 400 milliards d'euros de dépenses. L'essentiel du financement repose sur les cotisations sociales et donc sur le travail.

Dans une économie désormais complètement mondialisée, on ne peut plus à ce point mettre à contribution le facteur travail et exclure par ailleurs de faire contribuer les importations. Cette question est sur la table depuis des années. Il convient donc d'aller vers une diversification accrue des sources de financement, comme l'ont fait de nombreux autres pays. Cela soulève bien évidemment beaucoup de questions.

Par exemple, est-il normal que les entreprises financent notre politique familiale ? »

François Hollande

“NOUS DEVONS AUSSI FAIRE DES EFFORTS DE COMPÉTITIVITÉ. JE VEUX FUSIONNER L'IMPÔT SUR LE REVENU ET LA CSG”

« Nous devons faire aussi des efforts, efforts de compétitivité, de justice fiscale (...). J'engagerai avec le Parlement la réforme fiscale dont notre pays a besoin (...).

C'est pour la justice que je veux fusionner, après les avoir rapprochés, l'impôt sur le revenu et la contribution sociale généralisée, dans le cadre d'un prélèvement progressif sur le revenu (...). Est-ce que la TVA n'est pas plus inquiétante dès lors qu'elle concernera tous les Français ?

Mille fois oui, elle est plus inquiétante que ce que nous proposons ! » (Le Bourget)

Les syndicats

François Chérèque (CFDT)

« S'il faut transférer une partie des cotisations sociales, notre proposition est d'utiliser la CSG et non pas la TVA sociale (...). Dans certains secteurs, il y a un problème de compétitivité des entreprises françaises (...) et de coût du travail » (interview sur Europe 1, 15 janvier).

« On peut effectivement envisager une baisse des cotisations sur le travail, avec un transfert partiel sur la CSG, notamment pour le financement de la politique familiale. Cela serait plus juste, puisque la CSG pèse aussi sur le capital » (interview dans Le Nouvel Observateur, 12 janvier).

Bernard Thibault (CGT)

« Diverses mesures ou intentions ont été annoncées par le président en fin de sommet. Aucune d'entre elles n'est susceptible d'avoir un impact réel sur la situation de l'emploi (...). Quant aux mesures structurelles, TVA sociale ou accord de compétitivité, le chef de l'Etat est resté flou et devrait s'exprimer avant la fin du mois sur ces arbitrages » (communiqué, à l'issue du sommet social du 18 janvier à l'Élysée).

Jean-Claude Mailly (FO)

« Nous avons des réponses sur certains points comme le chômage partiel », a déclaré le secrétaire général de FO au sortir du sommet social. Sur les autres points « présentés comme clefs, à savoir l'allègement du coût du travail, il n'y a pas de proposition claire de la part du président de la République », a-t-il ajouté en rappelant son « opposition au projet de TVA sociale. »

ÉDITORIAL

Espoir et réalité !

Claude Jenet
Secrétaire national du POI

“La démocratie sera plus forte que les marchés, plus forte que l'argent...” Cette proclamation de François Hollande, lors de son meeting du Bourget, beaucoup de citoyens l'auront enregistrée avec l'espoir qu'elle réponde à autre chose qu'une belle phrase de campagne électorale. Si beaucoup d'indices indiquent qu'un véritable ras-le-bol se développe à l'endroit de l'actuel locataire de l'Élysée, l'interrogation majeure porte sur la continuation de la politique qu'il a instaurée. Les marchés financiers ont pris le pas sur le politique, imposant leurs lois. Nous ne sommes pas les seuls à dénoncer le danger que font peser les marchés sur la démocratie.

« Le seul modèle véritablement européen proposé à la discussion est celui qu'avancent les marchés financiers ! Il faut dire que l'Europe est intoxiquée par la financiarisation, ce dont témoigne l'omniprésence des hommes de la finance dans les lieux de pouvoirs. Aujourd'hui Goldman Sachs a supplanté l'ENA pour ce qui est des élites européennes (André Orléan, Le Monde, 22 janvier).

Autre appréciation, celle fournie par Emmanuel Todd (Le Point, 13 décembre 2011) : « Bruxelles, les marchés, les banques, les agences de notation américaines : ces faux nez camouflent la prise de pouvoir politique, à l'échelle mondiale, par les plus riches (...). Les riches ne se battent pas contre les Etats, ils se battent pour les contrôler encore mieux. Il suffit d'observer le parcours de certains individus entre la haute administration, les firmes américaines, Bruxelles et, désormais, les gouvernements, pour comprendre qu'ils y parviennent. »

Même si nous ne partageons pas nécessairement toutes les positions de leurs auteurs, ces points de vue confortent l'orientation du POI de ne pas s'engager dans la campagne pour l'élection présidentielle. Cela ne signifie nullement que le parti sera réduit à garder le silence. Bien au contraire, a répondu le comité fédéral national réuni les 21 et 22 janvier, qui a décidé d'organiser, dans tout le pays, 300 assemblées-débats. Les aspirations de la population laborieuse peuvent-elles être satisfaites dans le cadre de la poursuite d'une politique de réduction des déficits, de remboursement de la dette, de destruction des emplois, des acquis sociaux et des conquêtes ouvrières, au premier rang desquels figure la Sécu ? Suffit-il d'une volonté proclamée pour changer de cap et dompter les puissances financières qui exercent leur hégémonique domination ?

Pour le POI, « il s'agit d'œuvrer patiemment, par le libre débat, à jeter les bases de l'unité ouvrière, du front uni des travailleurs et de leurs organisations sur la base des authentiques revendications. Les uns et les autres peuvent avoir, concernant la prochaine élection présidentielle, des points de vue différents. Cela ne doit pas être un obstacle à la réalisation de l'unité dans le combat pour la défense et la reconquête de la démocratie. Le POI ne fait pas de l'acceptation de sa politique le préalable à tout accord. C'est pourquoi nous invitons largement travailleurs, militants et jeunes de toutes tendances à venir poursuivre ce débat dans ses assemblées-débats, à le poursuivre dans les colonnes d'Informations ouvrières, tribune libre de la lutte de classe, hebdomadaire du POI. »

Il y a un monde entre l'espoir et la réalité vécue par les salariés. Pour convaincre, ne manque-t-il pas d'abord un engagement ferme : la rupture avec les institutions qui imposent la continuité de la même politique réactionnaire, celles de la Ve République, de l'Union européenne, de la BCE, du FMI ?

Air France annonce un plan d'un milliard d'économie

Est-il possible d'accepter la dénonciation des accords collectifs du personnel ?

Air France a annoncé le 12 janvier un plan d'économies de plus d'un milliard au nom de la concurrence et des exigences des marchés financiers. Au cœur de l'offensive : la remise en cause des accords collectifs qui définissent les conditions de travail de l'ensemble des personnels navigants et au sol. C'est précisément l'objectif des accords de compétitivité sur l'emploi prônés par Nicolas Sarkozy.

« Le retour à une profitabilité satisfaisante nécessitera une amélioration très importante de la productivité de tous les secteurs du groupe, ce qui impliquera la renégociation des règles d'emploi contenues dans les accords collectifs existants », indique en effet le communiqué de la direction.

Et de préciser : « Les négociations avec les organisations représentatives des différentes catégories de personnel débiteront sans délai. » C'est dans ce cadre que la direction prévoit « des efforts de productivité », « un gel des augmentations générales des salaires chez Air France et une modération salariale chez KLM », et que « le gel des embauches décidé en septembre dernier sera poursuivi ».

Que signifie ce véritable coup de force ? Vouloir associer les organisations syndicales à la dénonciation des accords collectifs qu'elles ont elles-mêmes négociés et signés, n'est-ce pas remettre en cause leur indépendance ?

Aucun travailleur d'Air France ne pourrait comprendre que les organisations syndicales acceptent ce coup de force de la direction.

Il y a urgence à bloquer le plan et à réaliser les conditions de l'unité pour son retrait. Au-delà même d'Air France, c'est bien le problème de l'indépen-

dance et de l'existence du mouvement ouvrier qui se trouve posé.

Témoignages

● **Un syndicaliste** : « A l'occasion de la privatisation des activités "pistes", le



Photo AFP

P-DG de l'époque, Jean-Cyril Spinetta, voulait remettre en cause les statuts du personnel. Il a finalement été contraint à une transposition in extenso du statut en accord collectif d'entreprise.

C'est justement cet accord d'entreprise que de Juniac, le nouveau P-DG d'Air France, veut dénoncer. Il a en effet annoncé sa volonté de dénoncer l'intégralité de la convention des personnels navigants, celle-ci ne pouvant être dénoncée "par morceaux", et les titres de la convention des personnels au sol un par un, autant que cela lui sera nécessaire. Le premier titre visé étant le titre 7, "mobilité-flexibilité".

● **Un agent d'escalaire** : « La direction accélère la sous-traitance des activités "pistes" et veut supprimer des effectifs aux pieds des avions. Nous avons fait grève il y a quelques mois et nous avons obtenu la titularisation de tous les CCD en CDI. S'il faut faire grève à nouveau, on le fera, mais ce coup-là, il faut que cela soit une grève dans tous les services d'Air France. »

Correspondant ■

INFORMATIONS SYNDICALES (EXTRAITS)

COMMUNIQUÉ DES SYNDICATS FO ET FO CADRES D'AIR FRANCE

« Force ouvrière regrette la réaction tardive de la direction générale et constate qu'une fois de plus les salariés vont payer les conséquences de cette inertie (...). Comment accepter un gel des salaires, alors que, dans le même temps, l'inflation pour 2011 est de 2,5 % ? (...) D'ores et déjà, Force ouvrière condamne la possible remise en cause de nos acquis sociaux par le biais de la dénonciation des différentes conventions d'entreprises (...). Force ouvrière prendra toutes ses responsabilités tout en exigeant l'équité et la transparence dans l'application des mesures. »

COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT CGT D'AIR FRANCE

« Ce plan d'économies ne répond pas aux défis qui attendent Air France dans les prochains mois. En effet, il s'agit essentiellement d'un plan de réduction des coûts qui n'offre aucune perspective d'avenir pour Air France et ses salariés (...). La CGT va rapidement organiser des heures d'informations syndicales et/ou des assemblées générales pour vous faire part de notre analyse et pour en débattre avec vous. »

Nous allons également approcher les autres organisations syndicales afin de rechercher des points de convergence. Notre but ? L'unité ! »

Sécurité sociale

Une proposition démagogique

Comment augmenter le salaire net de l'ouvrier sans augmenter le salaire versé par le patron ?

Denis Langlet

Certains candidats à l'élection présidentielle ont repris une vieille lune du patronat consistant, au nom de l'augmentation du pouvoir d'achat, à baisser les cotisations sociales versées par l'employeur. Rappelons que la masse salariale, à la charge de l'employeur, est composée de la somme du salaire net (SN), de la part salariale (PS) et de la part patronale (PP) des cotisations sociales.

Le salaire net étant égal au salaire brut moins la part salariale, la proposition consiste à diminuer la part salariale, ce qui augmente mécaniquement d'autant le salaire net (voir notre exemple ci-dessous).

Et voilà le tour de passe-passe : le salaire net de l'ouvrier a été augmenté de 200 euros sans que l'employeur n'ait à déboursier un seul euro, sa masse salariale restant constante.

Qui fournit les 200 euros ? C'est le détournement d'une partie du salaire différé destiné à la protection sociale. Cette proposition démagogique s'inscrit dans la campagne de mise en cause de la Sécurité sociale.

Ainsi, la candidate Marine Le Pen, en proposant cette mesure, tente de se poser en défenderesse de l'ouvrier, mais, dans les faits, elle participe, avec beaucoup d'autres de l'« esta-



blishment », à l'offensive contre la Sécurité sociale fondée en 1945, pour la baisse du coût du travail.

Au passage, l'exonération proposée par cette candidate s'ajoute à celle, déjà instaurée, de la part patronale des salaires, jusqu'à 1,6 fois le smic brut. C'est-à-dire, à ce jour, 2 237,40 euros bruts.

Cette proposition comme celle de la TVA sociale ou de l'augmentation de la CSG ont toutes en commun de faire baisser la masse salariale à la charge de l'employeur et de contribuer à dissoudre les fonds de la Sécurité sociale dans le budget de l'Etat, dont on sait que le premier poste de dépense est le remboursement de la dette (45 milliards d'euros).

Dans cette logique, la fiscalisation des allocations familiales proposées par Sarkozy exonérerait le patronat de l'actuelle cotisation famille de 5,4 % du salaire, soit 40,3 milliards d'euros en 2010 (source Acofos) ! ■

EXEMPLE

SB	PS	PP	SN = SB - PS	SN+PS+PP
1400 €	213,64 €	142,80 €	1 186,36 €	1 542,80 €
1400 €	13,64 €	142,80 €	1 386,36 €	1 542,80 €

La masse salariale est égale à SN + PS + PP.

Petroplus : "Nous ne voulons pas qu'on nous emmène jusqu'à la présidentielle, et puis plus rien"

Nous poursuivons ici la discussion engagée dans *Informations ouvrières*, n° 182.

Bruno Ricque

« Nous ne voulons pas qu'on nous emmène jusqu'à la présidentielle, et puis plus rien. » C'est Yvon Scornet, le délégué CGT, qui parle ainsi. Il exprime indiscutablement le sentiment des travailleurs au lendemain de ce vendredi 20 janvier, où le groupe suisse Petroplus annonçait la mise en vente de la raffinerie de Petit-Couronne. Tout le monde a compris qu'un cran supplémentaire était franchi dans la voie de la liquidation de la raffinerie.

Chaque jour, 350 à 400 travailleurs se rassemblent devant Petroplus. En majorité des salariés de la raffinerie, avec les syndicats, mais aussi des délégations de nombreuses entreprises.

Chaque jour les salariés viennent écouter les dirigeants syndicaux pour savoir s'il y a des avancées, s'il sort quelque chose des rencontres au ministère.

Les syndicats de Petroplus ont été reçus chez M. Besson, ministre de l'Industrie, le 9 janvier. Ils ont été reçus à Matignon le 11 janvier, puis d'autres rencontres ont suivi... Qu'a répondu le gouvernement ?

Remarque d'un militant CGT : « Le gouvernement ne statue sur rien, il fait des ronds de jambe, il fait la part belle aux fonds de pension. Rappelons-nous Arce-
lor. »

Est-ce qu'il ne devient pas plus clair, de jour en jour, que le gouvernement joue le pourrissement ? Comme par hasard, les candidats à l'élection présidentielle qui se sont bousculés aux portes de la raffinerie se font rares.

Au début, la CGT avait avancé le mot d'ordre de « réquisition ». Aujourd'hui, il n'est question que de trouver un repreneur.

Un syndicaliste de Tréfil-métaux n'a pas tort de dire en aparté : « Les reprises et les repreneurs, on connaît, nous en avons eu cinq depuis le milieu des années 1970, nous sommes passés de 1 300 ouvriers à 86 aujourd'hui. »

Et puis, quel repreneur ? Un « pétrolier solide » serait souhaité, dit-on.

Un pétrolier solide ? Les salariés de Petroplus ont entendu le représentant de la raffinerie de Berre. Shell a vendu Berre à LyondellBasell, qui l'a arrêtée. Reichstett en Alsace (ex-Shell) est fermée. Total a commencé par la fermeture de Dunkerque (ensuite la grève des raffineries de 2009 a arraché un



Piquet de grève des salariés de Petroplus.

sursis pour les autres jusqu'en 2014). La raffinerie de Gonfreville en cours de restructuration se prépare à supprimer des centaines d'emplois.

Les banquiers et les groupes pétroliers ne veulent pas de reprise.

S'il y avait la moindre chance d'espérer trouver un « solide » repreneur qui garantisse les 550 emplois, la première étape concrète à franchir dans cette voie ne devrait-elle pas être la réquisition de la raffinerie par le gouvernement ?

La réquisition est la seule mesure de sauvegarde, face aux banquiers qui dictent la fermeture.

raffineries que l'on devrait bloquer comme nous l'avons fait lors de la mobilisation sur les retraites. Ça me semble long à se coordonner. »

Il rejoint ce portuaire CGT de Rouen : « Nous sommes concernés, Petro, c'est une partie de notre boulot. S'unir, c'est ce qu'on a commencé à faire l'an dernier. »

Les travailleurs des raffineries le savent, ils sont potentiellement dans une position autrement plus favorable que ces travailleurs de petites boîtes de sous-traitance en lutte contre les restructurations.

Les travailleurs des raffineries avec leurs syndicats disposent d'une arme majeure, à cent jours de la présidentielle : le blocage des raffineries et des terminaux pétroliers, à condition de l'utiliser. Ils ne peuvent que s'interroger : comment se fait-il qu'il n'en soit pas question ? Comment se fait-il que la direction de la fédération CGT de la chimie, qui exige à juste titre « l'arrêt des projets de fermetures, le redémarrage des raffineries », ne brandisse pas cette menace de blocage ?

Avec la proximité de l'élection présidentielle, faudrait-il que les directions des organisations de classe renoncent aux méthodes classiques de la lutte des classes ?

Quel militant ouvrier pourrait admettre cela ? ■

Dossier & arguments

Création d'un Conseil commun de la fonction publique (suite) : Hôpitaux, collèges, lycées... Tous les secteurs de la fonction publique sont dans le collimateur

Présentation

Le numéro d'Informations ouvrières du 4 janvier avait souligné les dangers de la mise en place du Conseil commun de la fonction publique, présenté par certains responsables syndicaux comme une « *revendication vieille de trente ans* ».

On lira dans cette page deux illustrations de l'offensive en cours.

— Dans les hôpitaux, le statut de fonctionnaire hospitalier est directement menacé par les propositions de la Fédération hospitalière de France (FHF), érigée en nouvel employeur des fonctionnaires hospitaliers.

— Dans l'enseignement, une « *minirévolution dans le recrutement des enseignants* » (selon *Acteurs publics*) devrait voir le jour à la rentrée 2012 dans 325 collèges et lycées publics, dont les chefs d'établissement seraient autorisés à opérer le recrutement en dehors de toutes règles statutaires. L'offensive contre le statut de fonctionnaire, accélérée par la mise en place de ce Conseil commun, participe totalement de l'offensive plus générale pour la baisse du coût du travail.

Daniel Shapira

Enseignement

Elargissement national du recrutement par les chefs d'établissement dans 325 collèges et lycées Un pas supplémentaire vers l'autonomie totale et le démantèlement du statut

Laurence Fayard

A la rentrée 2012, les chefs d'établissement des 325 collèges et lycées labellisés Eclair (1) pourront recruter directement leurs enseignants dans l'ensemble des académies du pays, alors que jusqu'en 2011, ce recrutement était limité à l'académie d'implantation de l'établissement. Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, a ainsi confirmé le 17 janvier sa volonté d'étendre, puis de généraliser le recrutement direct des enseignants par les chefs d'établissement. Il s'agit, conformément aux annonces faites par Nicolas Sarkozy, de franchir dès la rentrée 2012 un pas vers l'autonomie totale des établissements et le démantèlement du statut national de fonctionnaires d'Etat des enseignants. Ainsi, les postes dits Eclair sont des postes dont les profils sont élaborés par les recteurs. Les enseignants doivent déposer un CV, une lettre de motivation et sont soumis, sur cette base, à un entretien avec le chef d'établissement. Chaque professeur sélectionné reçoit ensuite « *une lettre de mission* ».

LE GOUVERNEMENT FACE À LA RÉSISTANCE DES ENSEIGNANTS

Précisons que les 325 lycées et collèges labellisés ne sont non seulement plus soumis aux horaires et programmes nationaux, mais sont

invités à mettre en place « *l'interdisciplinarité* », « *la coopération avec les partenaires du système éducatif* »...

Mais le gouvernement se heurte là encore à la résistance des enseignants. En effet, « *en 2011, certaines académies ont eu du mal à pourvoir les postes, faute de candidats. Les chefs d'établissement ont donc dû se rabattre sur des contractuels* » (*Acteurs publics*, 17 janvier).

Les enseignants ne veulent pas que l'on touche à leur statut national. C'est ce qu'exprime leur rejet massif des projets de textes sur l'évaluation et c'est tout l'enjeu de la grève nationale du 31 janvier. « *Cette annonce du ministre de l'Éducation nationale répond indirectement à la proposition de François Hollande* », ajoute *Acteurs publics*. Celui-ci a en effet déclaré le 12 janvier vouloir « *revoir le mode d'affectation des personnels* » enseignants.

Derrière le discours de « *reconquête* » de l'Éducation nationale prônée par François Hollande, à droite comme à « *gauche* », c'est bien le statut national de fonctionnaire d'Etat qui est visé.

(1) Le programme « *Ecoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite (Eclair)* » est un dispositif lancé à la rentrée 2010 dans 105 établissements, puis étendu à la rentrée 2011 à plus de 2 100 écoles et à 325 collèges et lycées.

Finances publiques

Grève nationale le 2 février

Les syndicats CGT, FO, SNUI-SUD, CFTC et UNSA appellent les agents des Finances publiques « *à se mettre en grève massivement le jeudi 2 février* ». La CFDT, de son côté, a refusé de s'associer à cet appel. Parmi les revendications : « *Stopper immédiatement les suppressions d'emplois* », « *revaloriser les rémunérations* » et le point d'indice, « *revaloriser les pensions, notamment en maintenant les dispositions du Code des pensions et du statut général de la fonction publique* ». Plus de 25 000 emplois ont été supprimés depuis 2002 dans cette administration, dénoncent-ils. La fusion des directions générales des impôts (DGI) et de la comptabilité publique (DGCP) a accéléré ces suppressions d'emplois sur fond de restructurations permanentes, entraînant une aggravation considérable des conditions de travail des agents, soumis à une individualisation insupportable. Le gouvernement vient de recevoir l'aide de la Cour des comptes, présidée par Didier Migaud (Parti socialiste).

Dans un tract, le syndicat CGT dénonce : « *La Cour des comptes le dit : la fusion DGI-DGCP n'a pas été assez loin, a été trop tendre avec ses agents. Et elle recommande : il faut amplifier les "réformes"! Trop de candidats à l'élection présidentielle le suggèrent sous des termes qui se veulent parfois apaisants ou rassurants mais qui cachent la même ambition : éviter de s'attaquer à une fiscalité injuste, voire la conforter, réduire encore et toujours les missions et continuer à liquider l'emploi public. Comme d'habitude, ils appellent ça "moderniser". Le politiquement correct... c'est plus propre !* »

Correspondant
Finances publiques ■

Le statut des fonctionnaires hospitaliers directement menacé

Louis Thesse

Nous avons déjà évoqué les conséquences de l'instauration du Conseil commun de la fonction publique. Cette nouvelle instance, qui doit être installée le 31 janvier, est issue des accords de Bercy et de la loi du 5 août 2010 dite de « *renovation du dialogue social* ». Pour plusieurs textes, elle viendra se substituer aux trois autres conseils supérieurs, celui de la fonction publique d'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière (CSFPH).

LA FIN DU PARITARISME ET L'INSTALLATION DE COLLÈGES EMPLOYEURS

En outre, ces trois conseils supérieurs viennent de subir des modifications réglementaires dans la même logique que les accords de Bercy, qui marquent la fin du paritarisme dans les trois versants de la fonction publique, en introduisant la notion de « *collèges* ». Le cas le plus illustratif est celui du CSFPH, qui est désormais composé de trois collèges : un pour les syndicats de la fonction publique hospitalière, un autre pour les « *employeurs territoriaux* » et le troisième pour les « *employeurs hospitaliers* ». Quant à la Direction générale de l'organisation des soins (DGOS), c'est-à-dire le ministère de la Santé, elle participe aux différents conseils supérieurs sans



Dans les hôpitaux, le statut de fonctionnaire hospitalier est directement menacé par les propositions de la Fédération hospitalière de France (FHF)

prendre part au vote. Ainsi, la voie est ouverte à la transformation du statut, pouvant déboucher à terme sur une convention collective en autorisant, entre autres, la Fédération hospitalière de France (FHF) à se positionner en représentant des « *employeurs* ». Juridiquement donc, la FHF n'est pas une fédération d'employeurs. Les agents de la FPH relèvent donc d'un cadre statutaire sous la tutelle du ministère de la Santé.

PLATE-FORME POLITIQUE DE LA FHF

La FHF, dont certains responsables sont membres de la direction du PS, propose aux responsables politiques « *qui présideront aux destinées de la France d'engager la mutation des éta-*

blissements sanitaires et médico-sociaux ». Elle présente dix « *recommandations centrales* » et une soixantaine de propositions. La recommandation n° 8 prévoit « *la rénovation du dialogue social et de la gestion des ressources humaines (qui) constitue la première condition de réussite de la transformation du soin* » et précise que « *le statut des établissements publics doit être assoupli* ». Rien de moins !

"RÉINVENTER LE MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES"

La FHF préconise de revoir « *le management des personnes, mais également des structures, (qui) doit être réinventé tout en s'appuyant sur la rénovation du dialogue social* ».

LA FHF INVENTE UN "DIALOGUE SOCIAL" DÉCLINÉ EN TROIS NIVEAUX

« *Le premier concerne le ministère de la Fonction publique s'agissant des rémunérations statutaires des agents publics ;*

— *le second concerne le ministère de la Santé s'agissant des modes d'exercice et des compétences des professionnels de santé ;*

— *le troisième concerne les établissements eux-mêmes s'agissant de la gestion de l'ensemble des ressources humaines (conditions de travail, gestion des emplois et des compétences, projet de carrières, promotion, etc.). Ce dernier point s'appuie sur des accords-cadres locaux opposables, eux-mêmes inscrits dans des accords-cadres nationaux signés entre le représentant des employeurs et les organisations syndicales représentatives.* »

La FHF évoque un autre « *champ de la négociation contractuelle* », celui de l'intéressement (encore une notion du secteur privé), en s'appuyant sur un « *régime d'intéressement par objectifs et par résultats, en complément du socle des rémunérations légales. Cet intéressement est défini sur la base d'un accord national discuté entre les représentants des établissements et les représentants syndicaux.* »

Ces projets s'appuient sur les accords de Bercy et la loi du 5 juillet 2010. L'accord du 31 mars 2011 relatif aux agents non titulaires prévoit une cédé-

sation importante. Faire cohabiter des personnels sous statut et des personnels sous convention collective comme cela a été fait à La Poste, à France Télécom, dans les OPHLM, voilà l'objectif qu'ouvertement aujourd'hui, main dans la main, FHF et ministère proposent de mettre en œuvre pour les hôpitaux publics.

La première étape étant, pour la FHF, les accords-cadres négociés avec les organisations syndicales. La convention collective pour les médecins hospitaliers et les personnels constituera l'étape suivante. La FHF précise que « *l'ensemble des axes d'évolution pose bien entendu la question du statut des personnes, comme celui des structures* ». Comment défendre les hôpitaux publics et le droit à l'accès aux soins des patients sans poser clairement la nécessité de réaliser un solide front commun des personnels hospitaliers, des médecins hospitaliers, de leurs organisations ? Un front affirmant clairement : « *Retrait de ces propositions ! Une exigence : maintien du statut et de ses garanties !*

— *Retrait des dispositions de la loi HPST, notamment celles visant à attribuer la mission de service public au privé comme au public !*

— *Aucune modification du statut juridique des hôpitaux et de celui du personnel médical et non médical !*

— *Abandon du Conseil commun ! Abrogation de la loi de 2010 sur la rénovation du "dialogue social" ?* ■

Education nationale

Grève nationale du 31 janvier

Un appel de plusieurs organisations à préparer la mobilisation dans l'unité dans le secondaire

Communiqué intersyndical des organisations SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNALC-CSEN, SN-FO-LC, SNETAA-FO, SIES-FAEN et SNCL-FAEN

Les organisations SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNALC-CSEN, SN-FO-LC, SNETAA-FO, SIES-FAEN et SNCL-FAEN constatent que le ministre n'a toujours pas retiré ses projets de textes transformant l'évaluation des personnels d'enseignement, de vie scolaire et d'orientation et conduisant à une transformation profonde de nos métiers.

Dans le même temps, la rentrée 2012 se prépare sur la base de la suppression de 6 550 postes dans le second degré. Cette nouvelle saignée va se traduire en septembre 2012 par une dégradation supplémentaire des conditions de travail de tous, personnels et élèves, et par une réduction de l'offre de formation.

Face à cette situation inacceptable, les organisations SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNALC-CSEN, SN-FO-LC, SNETAA-FO, SIES-FAEN et SNCL-FAEN appellent les personnels du second degré à une journée nationale de grève le 31 janvier et à participer à la manifestation nationale à Paris.

Par ces actions, ils exigent le retrait des projets de textes sur l'évaluation, l'annulation des suppressions de postes, et portent dans le débat public leurs propositions pour l'amélioration des conditions de travail des personnels et d'études des élèves, pour un service public d'éducation véritablement orienté vers la réussite de tous les jeunes.

Lundi 23 janvier 2012 ■

Reportage en Haute-Vienne

Mobilisation unie contre la fermeture de deux établissements et les suppressions de postes d'enseignants

Coup de tonnerre à Limoges le 6 janvier dernier : la presse régionale annonce 290 suppressions de postes d'enseignants à la rentrée 2012 et la décision prise par le recteur d'académie de fermer deux lycées d'enseignement professionnel. La nouvelle se répand comme une traînée de poudre. Tout le monde est abasourdi. A l'incompréhension des élèves, des parents, des élus succèdent la résistance et la mobilisation pour le retrait de toutes ces mesures annoncées.

UNE VÉRITABLE HÉCATOMBE...

Il s'agirait d'une véritable hécatombe, soulignent tous les syndicats de l'enseignement. L'académie du Limousin devrait perdre 4 % de ses emplois enseignants alors que mille ont déjà été retirés depuis 2007.

Dans le premier degré, 131 postes de professeurs des écoles seraient supprimés : 49 retirés à la Corrèze, 42 à la Haute-Vienne, 23 à la Creuse. En clair, pour ouvrir une classe en Limousin à la rentrée 2012, il faudrait théoriquement en fermer 132 !

Soixante postes seraient retirés aux collèges et aux lycées et les lycées professionnels perdraient 82,5 postes avec la fermeture ou le transfert d'une bonne quinzaine de filières, notamment des CAP, des bacs pro, des BTS.

Le lycée des métiers du Mas-Jambost, dans la ZUP de l'Aurence, à Limoges, avec ses 309 élèves et ses sections métiers d'art, tapisserie, céramique, ébéniste, métiers de la mode, etc., serait donc purement fermé.

RASSEMBLEMENTS ET MANIFESTATIONS DE CENTAINES DE LYCÉENS ET DE PROFESSEURS

Serait également fermé l'établissement régional d'enseignement adapté (Erea) de Meymac, en Corrèze, qui emploie 65 personnes. Un établissement unique en Limousin, une section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa), avec un internat qui accueille des élèves en difficulté, leur permettant de sortir du système scolaire avec une formation.

A l'occasion des comités techniques paritaires, plusieurs rassemblements et manifestations de centaines de lycéens et de professeurs, avec les syndicats enseignants et soutenus par les élus, ont eu lieu au rectorat de Limoges. Des milliers de signatures ont été recueillies par les lycéens du Mas-Jambost contre la fermeture de leur établissement.

Corentin, en première bac pro, section bois : « Je n'ai vraiment pas envie de partir alors que je suis sur le point d'obtenir mon diplôme. J'aime ce



Lors du rassemblement au rectorat le 20 janvier, à Limoges.

lycée et le travail du bois, mon grand-père était ébéniste, et ici, c'est près de chez moi. Je vais devoir aller à Bellac qui est beaucoup trop loin de chez moi (30 km) et être pensionnaire, ce qui va coûter beaucoup plus cher.»

Emilie, en deuxième année de CAP tapisserie : « Au Mas-Jambost, je suis bien, tout le monde se parle, je vais devoir aller à Bordeaux (200 km) pour poursuivre mes études, car le lycée était le seul de l'académie à proposer l'option "métiers d'art". J'ai choisi la tapisserie, mais je risque fort de devoir chercher un emploi immédiatement après le CAP. On est en train de jouer avec notre avenir de la pire des manières.»

Devant la réaction et les mobilisations des lycéens, des familles, des syndicats et des élus, le recteur propose alors pour les deux lycées dont la fermeture est annoncée un moratoire de six semaines avec l'organisation de tables rondes.

Une responsable syndicale du SNES déclare : « Personne ne jouera les uns contre les autres, nous sommes tous attaqués, nous devons répondre ensemble.»

Et pour le SNETAA-FO, « c'est un véritable tsunami qui s'abat sur l'enseignement public et laïque en Limousin. (...) Aujourd'hui, c'est la mort annoncée de la voie professionnelle. Demain, qui sera le prochain ? »

« Les annonces de suppressions massives de postes n'épargnent aucune académie : la réponse doit être à la hauteur de l'attaque (...). Il nous apparaît donc comme incontournable d'avoir une réponse nationale, qui permette de ne pas opposer les départements d'une même académie et

les écoles d'un même département les uns aux autres. C'est au niveau du ministère que les choses peuvent bouger », déclare dans un communiqué le SNUipp-FSU 87, qui appelle à faire grève mardi 31 janvier et à aller manifester à Paris.

Daniel Caraminot, maire de Davignac et ancien chef de travaux à l'Erea de Meymac, déclare à la presse : « Compte tenu de l'ampleur de cette décision humainement inacceptable, la réponse des élus doit être exemplaire par son refus et sa spontanéité, pour accorder et pour longtemps la place qui revient à ces établissements de terrain.»

Correspondants IO de Haute-Vienne ■

DERNIÈRE MINUTE

Vendredi 20 janvier, 14 heures. De premiers reculs annoncés

Devant des centaines de lycéens et professeurs rassemblés devant le rectorat de Limoges, les représentants syndicaux ont annoncé à l'issue du comité technique paritaire que le recteur avait annulé les fermetures prévues des deux établissements. Ceux-ci resteraient ouverts en 2012. De même, le recteur serait revenu sur un certain nombre de fermetures de filières dans les lycées des trois départements. Par contre, la suppression annoncée de 290 postes d'enseignement dans l'académie restait en vigueur. A suivre...

Repères

A propos de la grève du 31 janvier : quelques faits

● Le 11 janvier, le conseil national du SNES-FSU confirme son appel à la grève nationale le 31 janvier pour le retrait des projets sur l'évaluation des enseignants, et y ajoute la revendication d'annulation des suppressions de postes.

● Réunie en commission exécutive fédérale le 12 janvier, la FNEC FP-FO décide d'appeler à la grève nationale le 31 janvier « sur deux revendications claires et précises : retrait des textes sur l'évaluation ; annulation de toutes les suppressions de postes ». Elle soutient toutes les initiatives de ses syndicats et sections pour réaliser à tous les niveaux l'action commune par la grève franche le 31 janvier sur ces revendications.

Elle fait la proposition à l'ensemble des fédérations syndicales de poursuivre dans la lignée de l'appel du 15 décembre et de préserver le cadre de l'action commune :

« Un appel de toutes nos organisations à la grève franche et à la manifestation nationale, le 31, représenterait un cran de plus par rapport au 15 décembre dans la mobilisation des personnels, et serait de nature à faire reculer le ministre sur les textes évaluation et sur les fermetures de postes. »

● La CGT Educ'action décide également d'appeler à la grève le 31 janvier.

Dans le premier degré, le secrétariat national du SNUipp-FSU, contre la volonté majoritaire de ses sections départementales, décide, lui, d'appeler à « 101 grèves et manifestations » disséminées. Un nombre important de sections départementales appellent néanmoins à la grève nationale le 31 janvier, ce qui donne lieu à des appels communs dans plusieurs départements.

● Le SGEN-CFDT, qui s'était retiré de l'appel de toutes les organisations syndicales le 15 décembre, confirme son refus d'appeler à la grève en période préélectorale.

Il écrit dans un communiqué intitulé « Quelle mobilisation ? » : « Au niveau national, aucune inflexion de la politique gouvernementale n'est envisageable puisque le président-candidat fait de cette politique un argument de campagne. »

● Le 23 janvier, plusieurs syndicats enseignants du secondaire, dont le SN-FO-LC et le SNES, lancent un appel commun à préparer dans l'unité la grève nationale du 31 janvier.

● Le même jour, François Hollande, candidat du PS à la présidentielle, reçoit des représentants nationaux du SGEN-CFDT, de l'UNSA et de la FSU.

● Dans une interview (1), Vincent Peillon, chargé de l'éducation dans l'équipe de campagne de François Hollande, indique, entre autres, qu'il faudra revoir les programmes d'enseignement pour « cesser les empilements, les redondances ou les aberrations » et « utiliser au mieux » le temps de travail des enseignants... Et il ajoute : « La seule réforme qui marchera se fera avec les enseignants. » Il faudrait donc « coproduire » la « réforme » du statut et des programmes avec les organisations syndicales.

● A l'issue de la rencontre avec François Hollande, Thierry Cadart (SGEN-CFDT) insiste sur la nécessité de la « transformation du système éducatif ». « On a affaire à un candidat qui est prêt à mener le dialogue avant et après les élections s'il est élu », se réjouit-il (AFP, 23 janvier).

Quant à Sébastien Sühr, secrétaire général du SNUipp-FSU, il déclare : « François Hollande est dans une stratégie de concertation avec les partenaires sociaux et on mène avec lui un débat positif. » Rien à voir avec le positionnement du secrétariat national de cette organisation contre la grève nationale le 31 janvier ?

Laurence FAYARD ■

(1) Site www.cafepedagogique.net, 24 janvier.

INFORMATIONS SYNDICALES

Dans les départements et académies (extraits)

PARIS : APPEL COMMUN DES SYNDICATS SNUDI-FO ET SNUIPP-FSU

Non aux 98 postes en moins à Paris à la rentrée 2012 !

Retrait du projet sur l'évaluation et l'avancement des enseignants

« A Paris, 250 postes seraient supprimés (deux fois plus que l'an dernier) : 131 dans le second degré, 98 postes dans le premier degré et 21 postes d'administratifs.

Le solde de fermetures-ouvertures de classes devrait être nul et les postes de Rased et de remplacement constitueraient quasiment l'intégralité des 98 suppressions (...).

Mobilisons-nous contre les suppressions de postes et pour le retrait du projet d'évaluation des enseignants : Les organisations syndicales parisiennes SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SUD éducation et CGT éducation appellent l'ensemble des collègues à la grève nationale et à la manifestation mardi 31 janvier

— pour le retrait des projets de textes sur l'évaluation des enseignants ;

— pour l'annulation des suppressions de postes à la rentrée 2012. Elles appellent les collègues à se réunir en assemblée générale d'arrondissement pour construire la mobilisation contre la carte scolaire 2012 et le projet d'évaluation des enseignants. (...) Toutes et tous dans l'action ! »

VIENNE : COMMUNIQUÉ COMMUN DES SYNDICATS DÉPARTEMENTAUX DU SNES ET DU SN-FO-LC

Tous en grève et en manifestation à Paris, le 31 janvier

« Les suppressions de postes annoncées par le ministère pour la rentrée 2012 (5 600 dans le second degré) vont entraîner une nouvelle dégradation importante des conditions de travail et d'emploi.

Dans l'académie de Poitiers, pour le second degré, avec 787 élèves prévus en plus, le rectorat annonce 103 postes d'enseignement en moins : 16 suppressions pour les collèges, 22 pour les Segpa, 27 pour les LP, et 38 pour les lycées.

C'est intolérable.

Tous en grève et en manifestation à Paris le 31 janvier pour exiger :

— Retrait des textes sur l'évaluation.
— Maintien de tous les postes et création des postes nécessaires.

Réunissez-vous dans les établissements en heure d'information syndicale pour débattre et organiser la montée à la manifestation nationale. »

DANS L'ACADÉMIE DE ROUEN, L'ENSEMBLE DES SYNDICATS DE LA FSU (SNES, SNEP, SNUEP, SNETAP, SNUIPP) ET DE LA FNEC FP-FO (SN-FO-LC, SNUDI-FO, SNETAA)

Un appel commun

« Tous en grève mardi 31 janvier 2012. Manifestation nationale à Paris !

— Pour le retrait des projets de texte sur l'évaluation des enseignants.

— Pour l'annulation des suppressions de postes. »

Concertation sur l'avenir des collèges en Indre-et-Loire

“Il faut ajuster nos politiques à l'augmentation des effectifs voulue par le gouvernement”

(Marisol Touraine, PS)

Cécile Jumain

Le conseil général, sous l'égide de Marisol Touraine, sa présidente, a organisé le 13 décembre dernier une « concertation des Tourangeaux » sur le thème : « Quel collège pour demain ? » Le programme de la soirée : une conférence d'un sociologue de l'éducation pour « aborder les problématiques du collège », puis trois ateliers encadrés par des responsables du conseil général, dont un par l'inspecteur d'académie !

Le premier : « Réussir au collège », le deuxième : « Bien vivre au collège », et le troisième : « Le collège dans son environnement ». Une série de « concertations locales » suivra jusqu'en juin 2012. Sous couvert de « concertation », ou de « démocratie participative », il s'agit de faire avaliser par les organisations syndicales et les partis les orientations du conseil général.

Pour exemple, le thème d'un des ateliers : « Doit-on favoriser la polyvalence des espaces et si oui, comment ? » M^{me} Touraine indique également en introduisant ce « processus », vouloir aboutir à une « réflexion partagée sur l'avenir des collèges ». « La répartition et la construction des collèges ne sauraient en effet se résumer à une conception arithmétique », dit-elle. Rappelons que le conseil général avait dû reculer sur

sa décision de fermeture de plusieurs collèges publics à la suite de la mobilisation sur le terrain de la lutte des classes et à la campagne politique du POI l'an passé.

M^{me} Touraine s'inscrit totalement dans l'accompagnement de la politique du gouvernement en déclarant : « Le conseil général ne peut se substituer à une politique gouvernementale. Ses choix s'imposent. Il faut ajuster nos politiques à l'augmentation des effectifs voulue par le gouvernement. Nous ne pouvons pas atténuer les effets négatifs de cette politique. »

A partir de là, M^{me} Touraine confirme sa décision de faire déplacer plusieurs centaines d'élèves d'Azay-sur-Cher et d'Athée-sur-Cher en transport scolaire, allongeant le temps de parcours de ces enfants, plutôt que de prendre la décision politique de construire un nouveau collège dans le Blénois comme le demandent les parents d'élèves et la population.

Enfin, elle soutient totalement le projet de regroupement des écoles et collèges de Chatel-Novelli dont l'expérimentation est prévue à Richelieu et au Grand-Pressigny, projet qui menace les statuts et les programmes nationaux. A ce propos, Marisol Touraine déclare : « C'est une solution innovante pour maintenir des lieux d'éducation dans les territoires ruraux, décloisonner les espaces, faciliter les



Marisol Touraine.

Photo AFP

relations entre la vie à l'intérieur du collège et la vie à l'extérieur » !

Rien de moins qu'accompagner la dislocation de l'Education nationale, alors que le conseil général, en lui refusant son aval, a la possibilité de bloquer le projet gouvernemental, de même qu'il peut immédiatement engager la construction d'un nouveau collège dans le Blénois.

Un représentant du POI est intervenu lors de cette réunion pour dénoncer le caractère factice de cette « concertation », où les décisions sont arrêtées d'avance, en posant le problème de la responsabilité du conseil général dans le refus de tout consensus avec le gouvernement. M^{me} Touraine n'y a pas répondu...

Université d'Amiens

Multiplier les stages des étudiants pour financer l'université

Le budget 2012 est en régression pour les universités.

Conséquence de la loi LRU ayant, entre autres, pour objectif « l'autonomie » financière des universités, il manque 150 millions d'euros au niveau national.

A chaque université de se constituer des « réserves » par ses propres moyens.

A l'université de Picardie, la première conséquence directe, avec l'accord du conseil d'administration, c'est le gel d'une douzaine de postes d'enseignants-chercheurs. A chaque université de gérer la pénurie. Un fonctionnement qui n'est pas sans rappeler le sacro-saint autel des déficits publics sur lequel devraient être liquidés tous les acquis sociaux. Le président de l'université de Picardie, interrogé par *Le Courrier picard*, se fend même d'une comparaison très explicite : « A son niveau, l'UPJV (1) mérite son triple A. »

L'autre conséquence, pour aller à la pêche aux investissements des entreprises, c'est la création d'une « fondation égalité des chances » visant à rapprocher l'université des entreprises, du Medef, de la chambre de commerce et d'industrie... Georges Fauré l'explique : « Il s'agit avant tout de permettre à des entreprises qui se retrouvent dans les valeurs de l'UPJV de jouer un rôle actif en



L'université de Picardie Jules-Verne.

Photo DR

matière d'égalité des chances. » L'argent donné par les entreprises ne sera bien évidemment pas sans retour sur investissement : « La fondation doit permettre à des étudiants qui seraient en situation d'inégalité de décrocher le stage qui manque, explique Georges Fauré. L'idée, c'est d'amener les entreprises à parrainer des étudiants, à ouvrir leur carnet d'adresses, à proposer des stages, offrir des bourses. » Les nouveaux moyens pour financer l'univer-

sité sont donc clairs : transformer des dizaines de milliers d'étudiants en chair à patron, dans un contexte où le plan licence prévoit d'ores et déjà dans son volet « professionnalisation » de multiplier les périodes de stage obligatoire en licence, en échange de dons des entreprises, occasionnant au passage des réductions d'impôts.

Correspondant Amiens ■

(1) Université de Picardie Jules-Verne.

EN BREF

Institut médico-éducatif (IME) de Vernouillet (Eure-et-Loir) Enseignants et personnels en grève totale le 31 janvier

L'IME de Vernouillet perdrait encore deux postes d'enseignants à la rentrée 2012. Il n'en resterait plus que cinq. En 2004, il y avait onze enseignants dans cet IME, il en reste actuellement sept.

Les personnels, enseignants, éducateurs, soignants, réunis en assemblée générale avec leurs syndicats le 20 janvier ont décidé :

— La grève le 31 janvier. L'école de l'IME sera fermée et le syndicat FO des personnels de l'IME a déposé un préavis de grève.

— De préparer, avec les parents et les élus, une délégation à l'inspection académique pour exiger l'annulation des fermetures de postes.

Initiative soutenue par la direction de l'établissement.
— De s'adresser aux autres IME pour préparer conjointement cette délégation.

Académie de Versailles 458 postes en moins dans les lycées et les collèges

Le recteur de l'académie de Versailles annonce 458 postes d'enseignants en moins dans le secondaire à la rentrée 2012, dont près de 300 dans les lycées professionnels, ce qui représente, dans les établissements du Val-d'Oise par exemple, 4,5 ou 6 postes en moins par établissement, comme au LP Buisson, à Eragny, où 120 heures de cours seraient supprimées.

Le recteur a déclaré aux médias que « techniquement l'académie de Versailles peut mettre en place la rentrée 2012 dans le cadre du budget 2012. Je n'en suis pas sûr pour 2013, a-t-il ajouté.

Si l'effort de réduction est encore retenu, il faudra s'y prendre autrement, on sera alors en difficulté et il faudra que notre pays fasse le bilan de ses choix et donc envisager de diminuer l'offre (diminuer les heures de cours et les formations — NDLR) ou augmenter le temps de travail des enseignants. »

Chronique

INTERNATIONALE

"La privatisation tue !"

Dominique Ferré

C'est un véritable soulèvement spontané qui a eu lieu en Roumanie ces derniers jours. Tout a commencé le 12 janvier à Targu Mures, la grande ville de la région de Transylvanie qui abrite une importante minorité hongroise. C'est dans cette ville qu'un médecin d'origine palestinienne, établi en Roumanie depuis 1980, Raed Arafat, a fondé en 1991 un service d'urgences médicales, le Smurd, système ensuite étatisé et généralisé à tout le pays. Raed Arafat, qui occupe un poste de sous-secrétaire d'Etat à la Santé, a été amené à critiquer durement le projet de loi de privatisation du système de santé, projet dont le Premier ministre, Boc, et le président, Basescu, se sont faits les défenseurs acharnés

malgré l'opposition grandissante de la population. Ce projet visant à mettre en pièces tout ce qui subsiste de service public hospitalier et à livrer aux compagnies d'assurances privées l'assurance maladie, fait partie d'une longue liste de mesures d'austérité exigées tant

par l'Union européenne que par le FMI. Mesures qui n'ont rien à envier aux plans appliqués en Grèce, puisque ces derniers mois, les salaires des fonctionnaires ont été baissés de 25 %, les retraites de 15 %, tandis que la TVA passait de 19 % à 24 %.

Quand le 12 janvier dans une émission de télévision, le docteur Arafat, qui dénonçait une partie du projet de loi de « réforme » de la santé, a reçu en direct un coup de téléphone du président de la République lui annonçant qu'il était démis de son poste, une première manifestation spontanée de soutien a eu lieu dans les rues de Targu Mures. Les jours suivants ont vu ces manifestations se développer dans tout le pays. Le soutien au Dr Arafat affirmé sur de multiples pancartes confectionnées à la hâte, a pris un contenu social clair et net : « *La privatisation tue !* », affirmait par exemple une banderole.

En réalité c'est non seulement la contre-réforme de la santé, mais toute la politique d'austérité dictée par l'Union européenne et le FMI, mise en œuvre par les héritiers du régime bureaucratique haï renversé en 1989 et qui se sont succédé depuis vingt ans au pouvoir, qui est rejetée dans tout le pays.

Reportage



Bucarest (Roumanie), le 14 janvier 2012 : des manifestants venus protester contre le limogeage du sous-secrétaire d'Etat à la Santé, Raed Arafat, portent le drapeau de la révolution roumaine de 1989. Un autre manifestant porte une pancarte : "A bas Basescu !"

Roumanie : descendus par milliers dans la rue, dans tout le pays, travailleurs et jeunes font reculer le gouvernement

Correspondants

Nos correspondants de l'Association pour l'émancipation des travailleurs (AEM), qui éditent le bulletin mensuel *La Tribune sociale*, participaient aux manifestations à Bucarest, les 15 et 16 janvier. L'un d'eux raconte : « J'ai senti une véritable colère chez les manifestants représentatifs des larges masses populaires fortement attaquées par les mesures d'austérité imposées par le régime Basescu-FMI. Mesures sans précédent par leur cruauté dans tout le monde "civilisé". Ceux qui étaient rassemblés étaient des retraités pauvres, des ouvriers et beaucoup de jeunes, aussi bien étudiants que chômeurs. De nombreux jeunes de la minorité Rom. Beaucoup d'entre eux venus sans aucun doute de la zone du vieux centre-ville où de nombreux logements nationalisés sont toujours habités par les Roms. Tous manifestaient de façon absolument pacifique. Mais, sur le chemin du retour, entre l'université et la station de tram "Sfânta Vineri+", des gendarmes lançaient des gaz lacrymogènes. Les personnes avec qui nous avons engagé la conversation se sont montrées profondément mécontentes de la situation actuelle, en premier lieu de leur niveau de vie littéralement insupportable à cause des mesures criminelles de tous les gouvernements post-décembristes (c'est-à-dire d'après décembre 1989, date de la chute de Ceaucescu - NDT), mais brutalement aggravées par l'actuel gouvernement Basescu-Boc, en fait Basescu-FMI.

Un jeune de 20 ans se plaignait du chômage qui affecte en masse les jeunes. Un retraité qui a travaillé vingt-huit ans comme ouvrier à la com-

pagnie "danubienne" (fabrique de chambres à air) se plaignait d'avoir une retraite de douze millions de lei seulement (anciens, soit à peu près 300 euros) alors que son loyer lui coûte quatre millions de lei (100 euros) et ajoute : "Mon fils de 28 ans gagne encore moins que moi comme retraité."

Alors que de telles manifestations étaient annoncées dans tout le pays, le président Basescu a dû annoncer le retrait du projet de loi sur la santé. Puis, il a dû annoncer le rétablissement du docteur Arafat à son poste de sous-secrétaire d'Etat.

Mais ces mesures n'ont pas suffi à faire retomber la colère. Les manifestations ont continué dans 80 villes, avec, explique un correspondant de Craiova, "des mots d'ordre très divers. D'abord,

contre le président ("A bas Basescu !"), des revendications sociales (contre les taxes, contre les augmentations de prix, contre la pauvreté), contre les mensonges des gouvernants, contre la dictature, contre le pillage du pays et, bien sûr, contre la privatisation de la santé".

Les partis dits d'opposition (regroupés dans une coalition appelée "l'Union sociale-libérale") ont tenté de transformer ce soulèvement spontané en une pression pour préparer "l'alternance" ; ils ont convoqué le 19 janvier une manifestation à Bucarest à laquelle plusieurs milliers de personnes ont participé, et dans laquelle les dirigeants de l'USL ont tenté de tout concentrer sur "Dehors Basescu" pour effacer le contenu social.

Notons que ces dirigeants de l'opposition — issus, comme les gouvernants actuels, de la bureaucratie qui régnait sous le régime de Ceaucescu — ont gouverné la Roumanie pendant des années et ont appliqué, comme Basescu, la sinistre "thérapie de choc" et les privatisations mafieuses imposées par le FMI. ■

DOCUMENT

"Une explosion furieuse contre l'actuel gouvernement"

Dans un communiqué intitulé « *La privatisation tue ! (un slogan des manifestants)* » transmis à l'Entente internationale des travailleurs et des peuples et au POI, organisateur du meeting internationaliste du 1^{er} octobre 2011 à Paris, l'AEM déclare :

« Dans une explosion furieuse contre l'actuel gouvernement et implicitement contre le système capitaliste dans son ensemble, les citoyens se sont révoltés contre toutes les coupes budgétaires, les mesures d'austérité et les dérèglementations qui nous ont amenés à un état de pauvreté cruelle (...). Mais le pouvoir orange (Basescu - NDLR), comme tous les pouvoirs post-décembristes héritiers des nomenklaturas renversées en décembre 1989, ont derrière eux, en fait, les institutions de la trioka UE-FMI-BM, vaillants défenseurs des intérêts du grand capital impérialiste. La preuve en est dans le fait que ces mesures n'ont pas visé seulement la Roumanie mais tous les pays dont les dirigeants sont soumis à cette trioka. (...) Comme on peut l'observer lors de ces manifestations, l'absence d'une organisation, d'une direction, de revendications bien définies et de programme rend difficile de trouver des solutions et des méthodes de résolution des problèmes. La grève générale, demandée par certains manifestants, ne peut pas se faire sans l'implication des syndicats, qui doivent être reconquis par leurs propres adhérents. L'Association pour l'émancipation des travailleurs se solidarise avec tous ceux qui expriment leur mécontentement à l'égard du pouvoir actuel, considérant que les privatisations appliquées à la demande du FMI et de l'Union européenne, comme toutes les mesures d'austérité prises jusqu'à maintenant, mènent à l'écroulement total de la situation sociale des classes travailleuses, de la jeunesse et des retraités.

"L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes !" ; "Nous avons le droit au pouvoir" (parmi les slogans des manifestants). »



Espagne

Tumultueuse "concertation" pour établir un nouveau "pacte social"

Andreu Camps

Le jeudi 12 janvier 2012, les responsables de la CEOE (confédération patronale — NDLR) ont claqué la porte des « négociations » avec les syndicats visant à établir un nouveau « pacte social », au prétexte que ces derniers n'acceptaient pas, notamment, le gel total des salaires (donc une perte nette de plus de 3 %) et le démantèlement du système de conventions collectives.

Le 13 janvier, Mendez et Toxo, les secrétaires généraux de l'UGT et des CCOO, ont qualifié d'« intransigeante » cette attitude du patronat. En même temps, ils ont indiqué qu'ils étaient disposés à poursuivre les discussions, c'est-à-dire à faire encore plus de concessions.

Ainsi, dans une déclaration faite le même jour, les dirigeants des CCOO et de l'UGT ont appelé le patronat à poursuivre les « négociations » et ont annoncé qu'ils ne pourraient pas accepter que le gouvernement légifère unilatéralement. Rappelons qu'ils avaient déjà accepté des augmentations de salaire inférieures au taux de l'inflation.

Le Premier ministre, Mariano Rajoy, a déclaré, après la dégradation de la note de l'Espagne (et celle de huit autres pays européens), qu'il adopterait, si nécessaire sans l'accord des syndicats, une nouvelle réforme du Code du travail pour satisfaire aux exigences du patronat. Tandis que le ministre du Travail appelait à la poursuite des « négociations ».

Toxo et Mendez n'ont pas pu accepter les exigences qui proviennent en dernière instance de l'Union européenne, car les cadres des syndicats se montrent très réticents à céder chaque fois un peu plus. Et surtout, parce que la classe ouvrière, malgré les terribles coups qu'elle subit, n'est pas défaite et que conflits et grèves se poursuivent. De nouveau, les enseignants annoncent la possibilité de nouvelles mobilisations.

Il en est de même dans plusieurs secteurs de la fonction publique, comme celui du métro, ou chez les employés municipaux qui n'acceptent pas la réduction des salaires ou la non-application des conventions collectives (plusieurs municipalités de grandes villes ont dénoncé les conventions collectives en cours). Le sentiment unanime des travailleurs dans tout le pays, c'est que les syndicats ne peuvent plus s'inscrire dans le « dialogue social » qui est la source de tous les reculs de la dernière période.

DERNIÈRE MINUTE

Les syndicats et le patronat viennent d'annoncer la signature d'un accord qui porte sur les salaires, la flexibilité et la négociation collective. Nous y reviendrons.

Les "indignés" contre les syndicats

Sur le site Internet du mouvement des « indignés » est apparu un appel à des manifestations contre les syndicats. L'appel disait notamment : « *Les travailleurs ne peuvent pas permettre une nouvelle trahison des sommets dirigeants des Commissions ouvrières et de l'UGT. C'est pour cela que jeudi prochain, 12 janvier, à 18 heures, nous vous invitons à des rassemblements dans toutes les villes face aux sièges des deux syndicats pour mon-*

trer notre rejet de leur capitulation. »

Le moins que l'on puisse dire, c'est que cet appel tombait bien, au moment où gouvernement et patronat s'efforcent, comme le leur demande l'Union européenne, d'intégrer les syndicats, autrement dit de les liquider. Dans la plupart des sièges syndicaux, des militants se sont rassemblés pour défendre les locaux. La vérité mérite d'être dite : cet appel n'a rencontré aucun écho.

A. C. ■



Le 18 janvier 2012, plus de 10 000 fonctionnaires, pompiers, gardiens de prison, policiers ont manifesté à Barcelone à l'appel des syndicats, sous le mot d'ordre : « *Non aux coupes ! Sauvons les services publics !* » En effet, les différents gouvernements régionaux appliquent le plan d'ajustement central en s'attaquant à tous les secteurs de la fonction publique. Le même jour, des manifestations du même type ont eu lieu dans d'autres régions, comme à Valence et en Navarre.

Le 28 janvier 2012 est convoquée à Barcelone une manifestation de tous les secteurs de la fonction publique, qui regroupe 203 000 employés en Catalogne. Mais, dans cette manifestation, les syndicats ont décidé de défilier sans banderole, au prétexte que l'appel est commun à 400 organisations de la société civile... L'exigence de l'ensemble des travailleurs, c'est la nécessité d'une action commune de tous les secteurs au niveau national. A suivre...

PORTUGAL

La résistance s'accroît contre la signature du pacte social

Le 17 janvier au petit matin, un « accord de concertation sociale » a été signé entre le gouvernement de droite, les patrons et l'UGT, syndicat minoritaire. La direction de la CGTP s'était refusée à signer cet accord car, selon ses déclarations, il constitue le plus grand recul social depuis la révolution d'avril 1974.

Le contenu de l'accord

L'accord signé met en cause le système des conventions collectives, supprime des jours fériés pour les travailleurs, flexibilise le temps de travail, réduit les indemnités de licenciement dans l'objectif de les supprimer en 2014 et généralise les possibilités de licenciements en permettant aux patrons de licencier les salariés qui n'atteindraient pas les objectifs fixés par l'entreprise.

Le secrétaire général de l'UGT, João Proença, bien qu'il ait signé l'accord, a déclaré publiquement qu'il s'agissait « d'un accord très négatif pour les travailleurs » qu'il a été obligé de signer en application du mémorandum de la troïka. (Rappelons qu'avant les élections du 5 juin, la troïka — FMI, Banque centrale européenne et Union européenne — avait fait signer aux principaux partis parlementaires un mémorandum constituant un plan d'ajustement drastique.) Il a ajouté également qu'il espérait qu'avec cet accord, les patrons n'auraient plus aucun prétexte pour ne pas investir.

L'opposition grandit contre cet accord

D'un côté, la CGTP, qui prépare son congrès national pour les 27, 28 et 29 janvier, s'est refusée à signer cet accord. Elle a convoqué une première manifestation le mercredi 18 janvier de délégués

syndicaux face à l'Assemblée de la République. L'objectif de la manifestation était de s'opposer à l'augmentation du temps de travail d'une demi-heure par jour, mais il faut dire que le gouvernement avait déjà retiré cette mesure de l'accord. D'un autre côté, le secrétaire général de la CGTP, Manuel Carvalho Da Silva, a annoncé une manifestation nationale le 12 février.

Résistance au sein de l'UGT

Lors de la réunion du secrétariat national de l'UGT, qui a eu lieu à la veille de la signature de l'accord, plusieurs syndicats s'y sont opposés, notamment le syndicat des transports (SITRA, le deuxième syndicat de l'UGT). Dans une déclaration publique du 17 janvier, le SITRA a déclaré : « *Cet accord n'est pas celui qu'attendent les travailleurs. Rappelons qu'au cours de la dernière décennie, la législation du travail a été plusieurs fois modifiée, toujours au détriment des travailleurs (...). C'est pourquoi, lors de la réunion du secrétariat national de l'UGT, le SITRA, au nom des travailleurs qu'il représente, a voté contre la signature de l'accord. Dans ce contexte, le SITRA appelle tous les travailleurs à une forte mobilisation dans les entreprises du transport public dans tout le pays lors d'une journée de grève le 2 février prochain. Il s'agit de s'opposer aux réductions de salaires prévues pour le secteur dans le budget 2012 de l'Etat, contre les licenciements et pour le respect des conventions collectives signées.* » D'autres responsables et militants de l'UGT se prononcent également pour le retrait de la signature.

A la veille du congrès de la CGTP, le jeudi 19 janvier au matin, le secrétaire national de l'UGT, João Proença, déclarait : « *J'ai été incité par les*

hauts dirigeants de la CGTP à négocier et à signer l'accord. » La CGTP a réagi immédiatement en portant plainte devant la justice pour calomnie et diffamation.

Au moment où l'immense majorité des travailleurs de ce pays s'oppose à cet accord, y compris les adhérents de l'UGT, à qui profite cette politique de division ?

CORRESPONDANT ■

LETRE AUX DÉLÉGUÉS DE LA CGTP À LA VEILLE DU CONGRÈS

Dans cette lettre soumise à la signature par la commission pour l'interdiction des licenciements, il est dit notamment :

« Chaque travailleur, délégué syndical, membre des commissions de travailleurs souhaite une réponse efficace de toute la population travailleuse pour faire échouer le plan du gouvernement Passos Coelho-troïka.

Le combat efficace pour défaire ce gouvernement exige une politique d'unité des travailleurs et des organisations, comme cela s'est réalisé au chantier naval de Viana do Castelo et dans l'appel à la grève générale du 24 novembre dans l'unité de la CGTP et de l'UGT.

La signature de l'accord est un coup porté à la nécessaire unité pour défaire le plan du gouvernement (...).

Nous nous adressons aux délégués présents au congrès de la CGTP pour que son assemblée prenne des mesures qui permettent de forger la mobilisation nationale de tout le peuple travailleur, créant les conditions pour reprendre le mouvement d'unité réussi lors de la grève générale du 24 novembre, pour le retrait du plan du gouvernement Passos Coelho-troïka. »

GRANDE-BRETAGNE

Levée de boucliers face à la déclaration du leader du Labour en faveur de l'austérité

Il n'y a rien de surprenant, nous écrit un correspondant, à ce que David Cameron, chef conservateur du gouvernement britannique de coalition, prenne toutes les mesures anti-ouvrières requises par la Banque centrale européenne et le FMI pour essayer de sauver la City de la débâcle.

En revanche, ce qui est à l'origine du véritable séisme qui a secoué les rangs du Labour et des syndicats ces derniers jours, c'est la déclaration d'Ed Miliband, leader du Labour, qui, dans un discours récent, a affirmé que lorsqu'il viendrait au pouvoir, le Labour Party maintiendrait la totalité des coupes budgétaires prévues dans le plan d'austérité du gouvernement actuel. Et pour que les choses soient bien claires, c'est le responsable du parti aux affaires économiques, Ed Balls, qui a déclaré quelques jours plus tard que la direction du parti se ralliait au gel des salaires des fonctionnaires décrété par le gouvernement Cameron.

Le 16 janvier, dans un article publié par le *Guardian*, Len McCluskey, secrétaire général du syndicat Unite — le plus gros syndicat des TUC avec plus d'un million de membres — tirait les leçons des déclarations de Miliband et de Balls : « *Désormais, lorsque les syndicats de la fonction publique seront confrontés au gouvernement sur la question du gel des salaires, ce sont également les dirigeants du Labour qu'ils combattront (...). Cela place le pays dans une situation marquée par une forme de gouvernement d'union nationale, comme en 1931 quand les dirigeants des trois grands partis se sont mis d'accord sur un programme d'austérité pour sauver le capitalisme.* »

D'autres dirigeants syndicaux, comme le secrétaire général du troisième syndicat de la fonction publique, le GMB, ou Bob Crow, le secrétaire général du syndicat des cheminots, le RMT, se sont immédiatement associés à ces propos. C'est également le cas de John McDonnell, député dirigeant le groupe des députés de la gauche du Labour, qui a précisé que Len McCluskey ne faisait qu'exprimer le sentiment de millions de syndicalistes ou d'électeurs du Labour.

A ces millions dont parle John McDonnell — ceux qui se sont mis en grève le 30 novembre dernier —, la direction du Labour dit que pour sauver la City, pour sauver les institutions financières, pour sauver une nouvelle fois les banques qui ont déjà reçu des milliards, il leur faut accepter l'union nationale et pour cela renoncer à leurs revendications.

Jean-Pierre BARROIS ■

GRÈCE

Le procès Photopoulos reporté à nouveau. Que cherche le gouvernement grec ?

Nikos Photopoulos, président du syndicat des travailleurs de l'électricité GENOP-DEH, et ses camarades sont poursuivis en justice et menacés de peines de prison pour s'être opposés à la politique de la troïka.

Une large campagne internationale de solidarité (à laquelle l'Entente internationale des travailleurs et des peuples a participé) a exigé l'abandon des poursuites judiciaires. Le procès, commencé le 30 novembre 2011, a été reporté au 10 janvier, puis au 20 et puis à nouveau au 25 janvier.

Alors qu'une grève puissante a paralysé la Grèce le 17 janvier, jour de l'arrivée de la troïka à Athènes, le gouvernement semble hésiter à frapper les syndicalistes.

En même temps, explique depuis Athènes un militant ouvrier, « *le procès est loin de se terminer. Des dizaines de témoins doivent se succéder. Une façon de faire peser en permanence sur les quinze dirigeants de GENOP-DEH la menace de prison et, à travers eux, de faire pression sur l'ensemble des militants et des organisations qui refusent les diktats de la troïka et du gouvernement.* »

Nous y reviendrons la semaine prochaine. ■

Egypte

Un an après, le régime corrompu reste bien vivant

Correspondant

« **Semaine de deuil et de colère.** C'est ainsi qu'a été baptisée la semaine qui a précédé le 25 janvier 2012, jour anniversaire du soulèvement révolutionnaire de dix-huit jours qui avait abouti à la chute de Hosni Moubarak, le 11 février 2011.

A lors que depuis la mi-janvier des grèves et des sit-in se développent — chauffeurs de poids-lourds, cheminots du Caire, travailleurs du port d'Alexandrie, chercheurs et étudiants — de nouvelles grèves et sit-in ont eu lieu ce jeudi 19 janvier.

Les ouvriers des aciéries Ezz, à Sadat-City, quatre cent cinquante travailleurs d'une société de maintenance pétrolière dans le Sud-Sinaï, quarante-neuf journalistes du journal *Al-Massaia*, les agents de la Direction de l'irrigation, à Minya, en Moyenne-Egypte, et les enseignants sur contrats temporaires d'al-Azhar exigent des contrats permanents.

Les cheminots de Minya, les travailleurs de la société de production électrique East Delta, à Ismaïlia, les ouvriers et ingénieurs de l'imprimerie de presse Dar al-Tahrir exigent des augmentations de salaires.

Vendredi 20 janvier, dix mille manifestants ont convergé vers la place Tahrir, aux cris de « *A bas le pouvoir militaire* » et « *La première exigence du peuple est le départ du maréchal (Tantaoui)* », tandis que plusieurs milliers de femmes défi-

laient dans le centre-ville en scandant « *A bas le régime militaire, les femmes égyptiennes sont la ligne rouge* » et « *Où sont les Frères musulmans ? Le peuple est là !* »

Le 22 janvier, veille de la première session de

“A bas le pouvoir militaire, nous sommes le peuple, nous sommes la ligne rouge” (Les salariés de la chaîne de télévision d'Etat Nile News TV)

L'Assemblée nouvellement élue, des marches ont été organisées en direction des députés pour qu'ils s'engagent à rétablir les droits des victimes et des blessés, à en finir avec l'état d'urgence et à obtenir la libération de tous les détenus des prisons militaires. Les initiateurs demandent aussi que le Conseil suprême des forces armées « *transfère ses pouvoirs au Parlement élu, dès le 25 janvier 2012* ». Le Parti de la liberté et de la justice des Frères musulmans qui, pourtant, préside l'Assemblée et y dispose de 43 % des sièges, est totalement opposé à ce transfert, en accord avec les généraux.

Ce 22 janvier, les salariés de la chaîne de télévision d'Etat Nile News TV ont entamé une grève illimitée. Exigeant le limogeage de la directrice adjointe, ils ont scandé : « *Maréchal, l'épuration n'est pas suffisante. A bas le pouvoir militaire, nous sommes le peuple, nous sommes la ligne rouge.* »

Le jour de l'ouverture de la session du Parlement, le 23 janvier, plusieurs manifestations ont eu lieu en direction du Parlement : celle des familles des victimes, pour exiger que les responsables soient traduits en justice ; celle de militants, qui exigent la libération des douze mille civils détenus devant des tribunaux militaires ; celle de la Fédération des syndicats indépendants, pour exiger une loi autorisant la création de syndicats indépendants et l'application d'un salaire minimum et d'un salaire maximum.



Photo AFP

Manifestation au Caire, sur la place Tahrir, le 22 janvier.

ALGÉRIE

Eric Raoult et la “démocratie” en Algérie

Lucien Gauthier

Comme dans d'autres pays, les grandes puissances et leurs agents ont cherché à diviser le peuple d'Algérie en tentant d'opposer ses deux composantes, arabophone et berbérophone. Depuis vingt ans, de nombreuses tentatives pour provoquer la dislocation de l'Algérie et la guerre civile ont été lancées, mais en vain.

Le Parti des travailleurs lutte pour la reconnaissance de cette langue comme langue officielle et nationale

Le peuple algérien s'est constitué comme nation souveraine dans sa guerre d'indépendance, qui a rassemblé dans un même mouvement ses deux composantes. La Kabylie, territoire peuplé majoritairement de berbérophones, a payé cher, comme le reste du pays, la lutte contre le colonialisme français. Le combat pour les droits démocratiques a amené le gouvernement algérien à reconnaître la langue berbérophone comme langue nationale. Pour sa part, et depuis sa fondation, le Parti des travailleurs lutte pour la reconnaissance de cette langue comme langue officielle et nationale.

Depuis quelques années, un groupuscule, le Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie

(MAK), s'agit pour l'« indépendance » de la Kabylie. Mais il est massivement rejeté par la population de Kabylie. En revanche, son responsable a été reçu par l'administration américaine.

Le jeudi 12 janvier, pour la première fois, une cérémonie pour *yennayer* (nouvel an berbère) s'est tenue dans l'enceinte de l'Assemblée nationale à Paris (1) et a réuni quelques individus, dont Ferhat M'henni, le président du GPK (du « gouvernement provisoire de la Kabylie »), pour dénoncer la situation où se trouve la Kabylie depuis 1962.

1962, c'est la date de l'indépendance de l'Algérie. Il semblerait pour ces participants « démocrates » qu'avant 1962, sous le colonialisme français, il n'y avait pas de problèmes. D'ailleurs, si cette réunion a pu se tenir dans les locaux de l'Assemblée nationale, c'est parce qu'un député en assurait le haut patronage.

Il s'agit d'Eric Raoult, député UMP, ancien ministre et maire du Raincy en Seine-Saint-Denis, qui avait déclaré : « *Le Raincy, ce n'est pas Bamako.* » Il avait déclaré après la chute de Ben Ali qu'il était un « *progressiste* » qui « *aura fait du bien à son pays* »...

(1) Dans une salle de cette Assemblée qui, en 1956, vota les pouvoirs spéciaux et déclencha la guerre en Algérie avec son cortège de morts et d'actes de torture.

Tunisie

La banque mondiale satisfaite du gouvernement tunisien

Correspondant

L'Union européenne et les Etats-Unis n'ont pas cessé, depuis le déclenchement de la révolution, de faire pression sur les différents gouvernements provisoires pour maintenir, voire amplifier leur tutelle sur l'économie tunisienne. Les deux plans d'ajustement structurel imposés à la Tunisie par le FMI et le contrat d'association avec l'Union européenne signé par Ben Ali en 1995 ont eu trois effets majeurs : l'alourdissement vertigineux de la dette publique, la privatisation à grande échelle des entreprises

à BBB. Le gouvernement de la coalition envisage l'introduction en Bourse des trois cents entreprises confisquées par l'Etat au lendemain de la révolution. Et le président du conseil d'administration de la Bourse de Tunis demande d'aller encore plus loin dans ce processus, en recommandant l'introduction d'autres entreprises publiques en Bourse, « *aux fins de conférer davantage de transparence à leur gestion et de garantir leurs besoins financiers* ».

Le gouvernement de la coalition vient de signer plusieurs accords économiques avec le Qatar. Accords qui sont garantis par des bons du Trésor. Qui peut croire que la monarchie du Qatar, qui a participé à la répression du soulèvement populaire au Bahreïn, qui a participé à l'intervention militaire de l'Otan en Lybie, qui est l'allié le plus proche des Etats-Unis aujourd'hui, éprouve une quelconque sympathie pour la révolution tunisienne ?

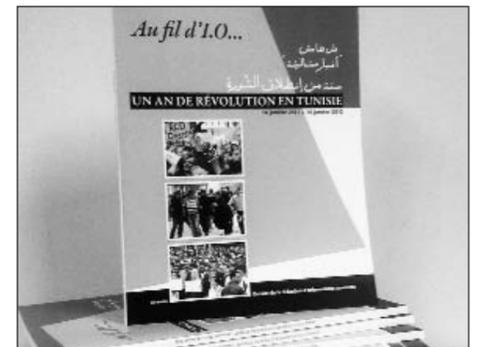
Le congrès de l'UGTT l'a dit clairement : « *La Tunisie est libre, ni Qatar ni Etats-Unis !* » Hacine Abassi, le secrétaire général de l'UGTT, l'a dit tout aussi clairement en « *mettant en garde contre toute ingérence étrangère dans les affaires du pays* » et en affirmant que « *la Tunisie de la révolution veut mener à bien sa politique économique et sociale en toute indépendance* ».

“Le recours à l'endettement est une solution inévitable pour la Tunisie, compte tenu de l'ampleur des défis socio-économiques qu'elle aura à relever au cours de la prochaine période”

publiques et un chômage endémique qui touche plus de 30 % de la population active.

Aujourd'hui, le gouvernement de la coalition (Ennahda, Ettakatol, CPR [Congrès pour la République — NDLR]) veut donner une nouvelle ampleur à cette politique contre laquelle s'est dressé le peuple tunisien. « *Le recours à l'endettement est une solution inévitable pour la Tunisie, compte tenu de l'ampleur des défis socio-économiques qu'elle aura à relever au cours de la prochaine période.* » Cette conclusion, tirée par des « experts » réunis par l'association tunisienne des grandes écoles, est exactement l'axe de la politique économique suivie par le gouvernement de la coalition.

La Banque mondiale, par le biais du directeur du département Maghreb, a « *fait part de sa satisfaction des nouvelles orientations et des réformes* » et mis en avant, conjointement avec le FMI, un programme pour évaluer l'économie tunisienne. Evaluation confirmée par les agences de notation qui ont abaissé à deux reprises la notation de la Tunisie pour la porter aujourd'hui



“Au fil d'I.O, un an de révolution en Tunisie”

Un ouvrage de référence. Ce livre permettra à chacun d'inscrire le développement révolutionnaire en Tunisie dans la durée. Prix : 10 euros.

IRAN

Nouvelles menaces contre l'Iran

Annonce d'un embargo pétrolier par l'Union européenne d'ici à juillet, gel des avoirs de la Banque centrale d'Iran, la pression s'accroît contre l'Iran. Le gouvernement iranien menace en représailles de fermer le détroit d'Ormuz par où transite 35 % du trafic pétrolier mondial, provoquant à son tour une levée de boucliers des monarchies du Golfe, alliées fidèles de l'impérialisme américain. Le prétexte de cette montée des tensions ? Le développement d'un programme nucléaire en Iran. Nucléaire civil disent les Iraniens, militaire disent les Américains. Derrière ce discours qui n'est pas sans rappeler les prétendues « armes de destruction massive » qui avait servi de prétexte au gouvernement Bush pour envahir l'Irak, l'impérialisme agit déjà en Iran. Un quatrième scientifique iranien a été abattu le 11 janvier dernier, vraisemblablement par le Mossad, les services secrets israéliens.

Toute la situation iranienne semble se concentrer sur cette question : quand l'Etat d'Israël attaquera-t-il l'Iran ? A cette question, un think tank américain proisraélien cité par le *New York Times*, répond : « *Il y a deux ans.* » En plus des assassinats, les provocations à l'encontre de l'Etat iranien se sont multipliées, comme l'affaire du drone espion survolant l'espace aérien iranien, tombé en panne en Iran, que le gouvernement américain somme de lui rendre. L'Etat d'Israël

semble tenter de faire presser le pas à l'administration américaine. Barack Obama assure du « *soutien indéfectible des Etats-Unis à la sécu-*

L'impérialisme américain est divisé et craintif face aux possibilités de résistance de son propre peuple à une nouvelle guerre.

rité d'Israël », mais l'impérialisme américain est divisé et craintif face aux possibilités de résistance de son propre peuple à une nouvelle guerre.

En tout état de cause, l'impérialisme américain vise, à travers les sanctions économiques, à déstabiliser le régime iranien. Un régime qui s'était déjà montré divisé au cours des derniers mois, comme en témoignent les désaccords constants entre les deux « têtes » du gouvernement, le président, Ahmadinejad, et Khamenei, le « guide suprême de la révolution », qui avait été jusqu'à évoquer la possibilité de faire disparaître le poste de président. **K. C. ■**

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

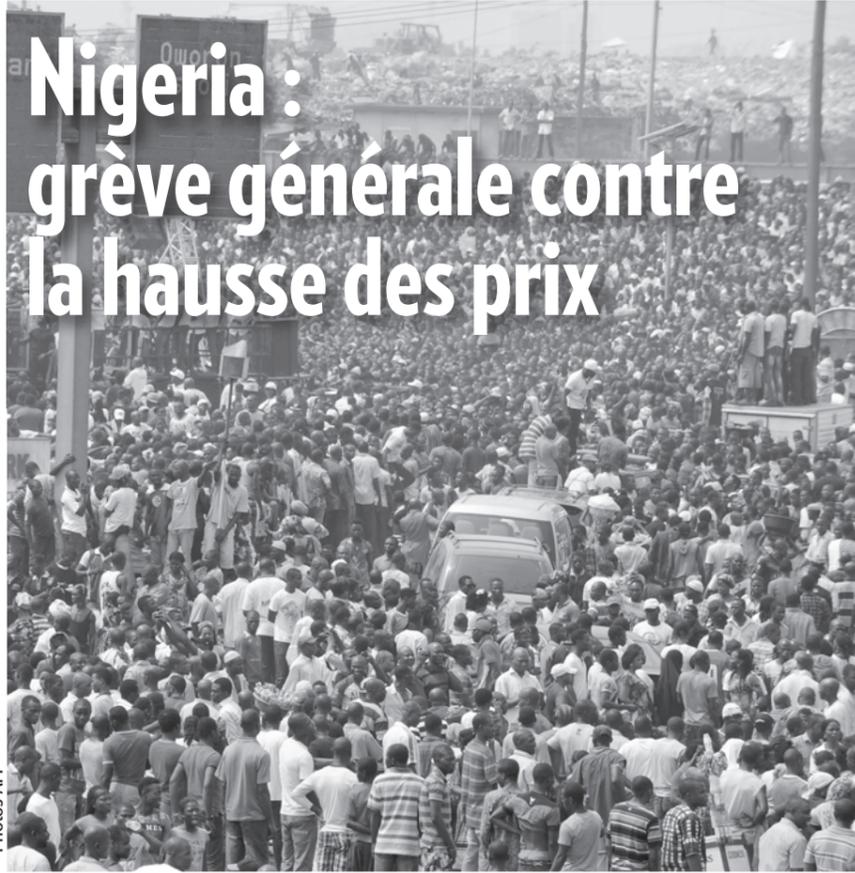
TRIPLE A

Le président de Standard and Poor's défend les méthodes de l'agence

Le nouveau président de Standard and Poor's, Doug Peterson, défend les méthodes « plus agressives » adoptées en juin dernier par l'agence de notation.

La société new-yorkaise, dont les liens avec le capital financier américain sont notoirement connus, a adopté le 30 juin dernier une révision de ses processus d'évaluation financière des pays. Ces nouveaux procédés « fournissent la base (plus agressive !) pour mener notre analyse », a déclaré M. Peterson au *Wall Street Journal*.

La semaine dernière, S & P entraînant un séisme politique en abaissant la note de neuf pays de la zone euro, dont la France qui a perdu son précieux « AAA ».



PHOTOS AFP

Nigeria : grève générale contre la hausse des prix

Un communiqué de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples

Le 1^{er} janvier 2012, le gouvernement nigérian présidé par Goodluck Jonathan a décidé de supprimer les subventions au secteur pétrolier, décision adoptée lors de la visite au Nigeria de Christine Lagarde, directrice générale du FMI.

Cette mesure, d'une brutalité inouïe, a eu pour conséquence une hausse vertigineuse du prix de l'essence (de 0,30 euro à 0,66 euro), entraînant une augmentation générale des prix de tous les produits de consommation courante.

Le Nigeria, pays le plus peuplé de l'Afrique (160 millions d'habitants), compte 30 millions de personnes sans emploi. Plus de 70 % de la population est pauvre et vit avec moins de deux dollars américains par jour. La réaction des organisations syndicales, des travailleurs et des jeunes a été instantanée. La principale confédération syndicale, le Nigerian Labour Congress, présidé par Abdulwahed Omar, a appelé à la grève générale à partir du 9 janvier. Cette grève a été suivie massivement du nord au sud du pays.

Le gouvernement a d'abord envoyé la police contre les manifestations pacifiques, provoquant la mort de quinze personnes. Mais face à la détermination des travailleurs et de leurs organisations, le président nigérian a été contraint de rétablir partiellement les subventions pour le carburant.

Les syndicats ont décidé, dimanche 15 janvier, de suspendre momentanément leur mouvement de grève, comme l'a déclaré Abdulwahed Omar lors d'une conférence de presse à Abuja, tout en maintenant les revendications.

Le syndicat des travailleurs du pétrole, Pengassan, a également menacé de se joindre à une possible reprise du mouvement de grève si les revendications n'étaient pas satisfaites, notamment celle du rétablissement de la subvention au secteur pétrolier.

Le gouvernement nigérian a déclaré dans le même temps qu'il comptait « poursuivre la déréglementation complète du secteur pétrolier ».

L'Entente internationale des travailleurs et des peuples (EIT) rappelle que la défense du droit de grève et des droits syndicaux est inséparable de la défense de la souveraineté des nations et du contrôle de leurs richesses, en particulier des ressources pétrolières.

L'EIT rejette la politique de privatisation que le FMI tente d'imposer dans

tous les pays comme facteur de guerre et de destruction.

L'Entente internationale des travailleurs et des peuples, qui a soutenu la conférence d'urgence contre les guerres d'occupation, l'ingérence dans les affaires internes

des pays, pour la défense de l'intégrité et de la souveraineté des nations, organisée en décembre 2011 par le Parti des travailleurs d'Algérie et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), conférence à laquelle participait une délégation du Nigerian Labour Congress, tient à apporter son soutien total aux travailleurs et aux organisations syndicales nigérianes et appelle toutes les organisations qui participent aux activités de l'Entente à s'y associer.

«Le gouvernement a déclaré qu'il comptait "poursuivre la déréglementation complète du secteur pétrolier"»

COLOMBIE

Un syndicaliste du secteur pétrolier assassiné

Mauricio Redondo, dirigeant de l'Union syndicale ouvrière (USO), dans la province de Putumayo (sud-ouest, frontalière de l'Équateur), principal syndicat colombien du secteur pétrolier, a été assassiné par deux hommes qui ont également tué son épouse. La Colombie affiche depuis des années l'un des taux de meurtres de syndicalistes les pires au monde. En 2011, vingt-neuf syndicalistes ont été abattus.

GUADELOUPE

Vous avez dit justice ?

Victime d'écoutes téléphoniques illégales et d'atteintes manifestes au secret de sa correspondance, l'avocate guadeloupéenne M^{me} Sarah Aristide, très active dans la défense des syndicalistes de l'UGTG et du LKP, a porté plainte devant la justice. Non seulement sa plainte a été frappée de non-lieu, mais c'est elle qui est poursuivie par le magistrat « écouteur » pour diffamation.

L'UGTG dénonce ce flagrant déni de justice.

« En France, de telles pratiques aboutiraient à la mise en examen du magistrat ayant ordonné ces écoutes. Pour preuve, la récente mise en examen du procureur Courroye.

En Guadeloupe, c'est un autre Code pénal qui s'applique. Un Code selon lequel l'espionnage de la correspondance entre un avocat et son client serait légal. Et ce n'est pas étonnant quand on voit le nombre de syndicalistes poursuivis par les tribunaux en Guadeloupe. Pas étonnant quand une déléguée syndicale est condamnée par la cour d'appel de Basse-Terre pour avoir simplement parlé créole.

En ce jeudi 19 janvier 2012, nous sommes bien dans la colonie de Guadeloupe.

Non à la répression ! Respé é jistis (Respect et justice) ! Pou défens a trayé é pep Gwadeloup (pour la défense des travailleurs et du peuple de Guadeloupe) ! »

SLOVÉNIE

Après l'Italie, la Grèce... un banquier Premier ministre

Les banquiers, surtout s'ils viennent de la Banque centrale européenne (BCE), de Goldman Sachs, de la Banque mondiale ou du FMI, ont la cote dans les gouvernements de l'Union européenne. Successivement, ces derniers mois : Lucas Papadémos



ex-vice-président de la BCE, et Mario Monti, ex-commissaire européen, ex-consultant du groupe financier américain Goldman Sachs, sont devenus Premiers ministres en Grèce et en Italie. C'est maintenant au tour de la Slovaquie. Le président slovène, Danilo Türk, vient de proposer comme Premier ministre un banquier, Marko Voljc

(photo AFP). Un connaisseur. Actuel directeur pour l'Europe de l'Est et l'Europe centrale du groupe belge de bancassurance KBC, Marko Voljc a également travaillé, de 1979 à 1992, pour la Banque mondiale, dont il a dirigé la représentation en Amérique centrale.

CHINE

«La gestion des mouvements de masse est de plus en plus difficile»

Lu dans *La Lettre d'Information Chine* (1^{er} janvier 2012), bulletin mensuel de la Commission d'enquête en Chine constituée en 1989 au lendemain de la répression de Tian'anmen.

« Lorsqu'il est allé négocier à Wukan (face à l'un de ces mouvements populaires de masse qui se multiplient actuellement en Chine — NDT), Zhu Mingguo, le numéro deux du Parti communiste de la province, a affirmé, selon le quotidien officiel Guangzhou Daily (27 décembre) : "La conscience qu'a le public en matière de démocratie, d'égalité et des droits dont il dispose ne cesse de se renforcer, et par conséquent les demandes augmentent. La gestion des mouvements de masse est de plus en plus difficile (...). Il est impératif que nous améliorions notre travail pour répondre aux plaintes et revendications." Mais pourquoi devrait-on croire que cela va changer ? Cela fait des années que subsiste le problème des salaires impayés, de l'absence de contrat de travail pour les travailleurs les plus précaires, les migrants. Selon une enquête menée par l'Université de Pékin (quotidien officiel China Daily, 13 décembre) sur la condition des ouvriers du bâtiment dans la capitale, à Chongqing, Shanghai et Shenzhen, 75 % des ouvriers n'avaient pas signé de contrat de travail et 63 % de ceux qui en avaient signé n'en avaient pas copie, toutes choses parfaitement illégales ! 40 % des ouvriers interrogés avaient été victimes du non-paiement des salaires, 22 % n'avaient été payés qu'à la fin du chantier ; seuls 28 % touchaient un salaire chaque mois. »



CHIFFRE

130 000

C'est, selon l'organisation IBC (Iraq Body Count), le nombre de civils tués en Irak depuis l'invasion américaine en mars 2003. Les tendances récentes montrent la persistance d'un « conflit de basse intensité qui va persister au même rythme dans les années à venir », note IBC.

EUROPE

Le malheur des banques européennes fait le bonheur des banques américaines

Les malheurs des banques européennes, font le bonheur de leurs rivales américaines, qui gagnent des parts de marché. Sous pression des marchés et des agences de notation, les banques européennes, qui comptent 40 000 milliards de dollars d'actifs, sont contraintes d'en céder une partie. C'est l'occasion pour leurs concurrentes d'outre-Atlantique — JPMorgan Chase, Citigroup et Goldman Sachs — de les acquérir à bon prix. D'après un analyste de JPMorgan, les banques américaines croulent même sous des montages d'argent en provenance d'Europe, au point que « la question, c'est de savoir qu'en faire, alors que la demande de prêts est insuffisante » aux Etats-Unis.

CHINE La lettre d'information

Pour vous abonner à La Lettre d'Information Chine
Abonnement au prix de 10 euros (12 numéros).
Abonnement de soutien 15 euros ou plus.
Chèques à l'ordre de Commission d'enquête Chine.
Alain Denizo, 25, rue Ledion, 75014 Paris.